



LIMINAIRE DU SNJ

Fin du confinement de l'information de proximité... Enfin !

Le SNJ se félicite de la reprise d'activité. Une reprise partielle, une reprise tardive, un mois après le déconfinement du pays, mais une reprise réelle. Et il était temps ! Pour nos téléspectateurs, mais aussi pour les salariés, qu'ils soient en CDI ou en CDD.

Ce confinement a apporté plusieurs éléments de réflexion, liés notamment à des audiences fortes. Des audiences qui confirment la capacité de la télévision à rassembler un large public.

Oui, la télévision est toujours un vecteur de lien social et les téléspectateurs sont attachés à une information de proximité. Ces audiences sont à conjuguer avec les pratiques liées aux nouvelles technologies. Des pratiques qui soulignent le besoin de participation du public. Internet et télévision ne s'opposent pas, mais se complètent.

Aujourd'hui le déconfinement de l'info de proximité amène son lot de questions. L'état d'urgence sanitaire est maintenu jusqu'au 10 juillet, ce qui permet à France Télévisions de continuer à imposer le télétravail.

Un télétravail avec ses avantages : moins de déplacements, gains de temps et de concentration, voire amélioration de la relation travail/famille pour certains.

Mais un télétravail qui, pour d'autres, a de nombreux inconvénients : privation de contact physique, d'échanges informels, d'interactions, d'expressions du visage. Des disparitions qui dégradent parfois considérablement l'exercice de l'activité : fatigue, baisse de concentration, solitude face à une surcharge de travail ou à des consignes floues.

Alors dans l'immédiat, nous avons des questions qui appellent des réponses concrètes de la direction :

- Pour les salariés vulnérables. Un certificat d'isolement médical permettait jusque-là de les maintenir en télétravail. Pourtant aujourd'hui des cadres de FTV sollicitent des arrêts maladies et remettent en cause ce qu'ils accordaient encore hier.

- Pour des salariés qui souhaitent reprendre le travail sur site. Le SNJ soutient leurs demandes et à toutes fins utiles rappelle à la direction qu'elle doit des indemnités pour les frais engagés par le télétravail.

Pour les élus du SNJ, le montage boîte noire dans les voitures, sur les parkings des antennes doit cesser après plus de 3 mois de pratique.

Les reporters vivent mal cette situation commandée pour des raisons épidémiques mais ces raisons tendent à s'estomper aujourd'hui. Les équipes de tournage doivent pouvoir revenir sur les sites.

A cette fin, la direction doit tout mettre en œuvre dans les emprises afin de faciliter le travail sur site : parcours de circulation adaptés à chaque antenne, cloisonnement des lieux partagés, protection individuelle des salariés en présentiel et surtout repenser dans un avenir très proche les espaces de travail comme les open space qui ont montré toutes leurs limites pendant la crise sanitaire.

Les jours qui viennent ne sont ni bons, ni mauvais, ils sont incertains. Et l'incertitude peut être une chance autant qu'une difficulté. Il n'est pas inutile de réfléchir ensemble à un après constructif et solidaire.

Ce qui fera la différence c'est notre capacité à réfléchir ensemble ! Cette fameuse intelligence collective qui semble tant inquiéter nos dirigeants...

Paris, le 12 juin 2020